



Tél : 04 66 29 85 02
Mail : contact@acerfsformation.com
Site : www.acerfsformation.com

*"Notre expertise : la
sécurité au travail !"*

PROGRAMME DE LA FORMATION

CCTH Intervenant Intérimaire délégué dans les entreprises de gros œuvre

Qualification des intervenants

Seul un organisme de formation disposant des compétences et du matériel pédagogique adapté et conventionné par la CARSAT peut dispenser la formation et attribuer le Certificat de Compétence au Travail en Hauteur (CCTH). A partir du 1er janvier 2019, le certificat de compétence au Travail en Hauteur est obligatoire.

Formateur habilité CARSAT pour les formations : travail en hauteur / échafaudages

Moyens pédagogiques et techniques

Salle de cours / Plateforme pédagogique équipée : échelle à crinoline, échafaudage de pied, échafaudage roulant, harnais antichute, etc...

Durée de la formation

21h soit 3J

Taux de satisfaction

100%

Taux de réussite

100%

Débouchés

travail intérimaire dans les métiers du Gros œuvre

Nombre de places maximum par action :

10

Délai d'accès

Moins de 30 jours à compter de la demande de devis

Accessibilité

Toutes nos formations peuvent être adaptées à toute situation d'handicap ou toutes difficultés
Contactez nous pour plus de renseignements

Matériel nécessaire à la formation :

Chaque candidat doit être équipé de gants, casque, chaussures de sécurité

Objectifs :

Le « Certificat de Compétence au Travail en Hauteur » est attribué aux intérimaires ayant suivi la formation et permet de :
Utiliser les échafaudages fixes selon la recommandation R408
Monter, démonter et utiliser les échafaudages roulants selon la R457
Utiliser des plateformes de travail en encorbellement selon R464 et utiliser des harnais antichute selon R431
Sensibiliser aux bonnes pratiques concernant la mise en œuvre des banches en sécurité selon R399 et à la pose et à la dépose en sécurité des Équipements de Protections Collectives temporaires
Rappeler les bases de la prévention des risques professionnels
Maîtriser les principes de sécurité dans le BTP
Maîtriser le montage, le démontage, la vérification, le déplacement d'un échafaudage

Contenu de la formation

Formation Théorique – 14 heures

7 heures :

Les bases de la prévention des risques professionnels :
Accidentologie, les causes des chutes et leurs conséquences humaines, financières et juridiques
Les différents acteurs et leurs rôles
Les obligations de l'entreprise de travail temporaire et de l'entreprise utilisatrice
Le PPSPS et le plan de prévention + PGP
Aptitudes du personnel : médicale, formation, autorisation, accueil au poste...
Les différentes protections collectives et individuelles, adéquation, conformité et vérification périodique des matériels
Finalité et priorisation des moyens de protection collective
Assimiler la pose et la dépose des EPC temporaires en sécurité :
Les fondamentaux de la pose des garde-corps
Le contrôle de leur bon état et le respect de la mise en place
Appréhender les déplacements sur et dans l'environnement des banches en sécurité :
Présentation des différents types de banches et de stabilisations
Les risques relatifs aux interventions
Les précautions d'usage et le respect des consignes d'utilisation
Utilisation et vérification globale des plateformes de travail en encorbellement :
Finalité de la mise en œuvre des PTE
7 heures :
Les risques inhérents (chute de personnes, chute de la PTE, heurts, écrasement...)
Utilisation d'EPI, harnais antichute, notion sur les points d'ancrage selon recommandation R431 de la CNAM :
Les principes de sécurité relatifs aux travaux en hauteur
Caractéristiques des moyens de protection individuelles, présentation des matériels (harnais, sous-systèmes de liaisons et ancrages)
Les différents types d'échafaudages et leurs domaines d'utilisation, avantages des modèles MDS
La réglementation applicable au montage, au démontage et à la vérification
L'examen d'adéquation, les charges maximales admissibles
Calages, positionnement et ancrages des échafaudages de pied
Les règles d'utilisation en sécurité (dont déplacements et stabilisation des échafaudages roulants)
Les différentes formes d'EPC antichute

Les différents systèmes antichute, le choix et la mise en œuvre des différents dispositifs

Le marquage et la notice d'utilisation

Les vérifications des EPI catégorie 3, entretien et stockage

Formation Pratique – 7 heures

3,5 heures :

Vérification préalable et mise en place des EPI

Mise en situation, utilisation du harnais dans différentes situations de travail

Les nœuds et essai de suspension inerte

3,5 heures :

Maîtriser le montage, le démontage, le déplacement, la vérification d'un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant.

Utiliser un échafaudage roulant en sécurité selon la R457 de la CNAM

Utilisation d'échafaudage de pied, les fondamentaux, accès et vérifications basiques du montage et utilisation selon la R408 de la CNAM

Les différentes plateformes de travail en hauteur

La finalité des échafaudages

Avantages des modèles MDS

Les dispositions préalables au montage

Adéquation selon les travaux à réaliser

Les différents éléments constitutifs

Importance de la notice

Les contreventements, les garde-corps, les planchers, la stabilisation



Tél : 04 66 29 85 02
Mail : contact@acerfsformation.com
Site : www.acerfsformation.com

*"Notre expertise : la
sécurité au travail !"*

PROGRAMME DE LA FORMATION

CCTH Intervenant Intérimaire délégué dans les entreprises de gros œuvre

Le respect des charges admissibles
Risques divers : chutes, risque électrique, renversement, effondrement
Responsabilités du monteur, du vérificateur, de l'utilisateur
Aménagement de l'aire de travail, balisage
Accès, utilisation et déplacements
Les différentes vérifications
Etat de conservation des différents éléments
Caractéristiques des modèles à cadres et modulaires
Avantages et inconvénients
Présentation et rôle des différents éléments
Les classes de charges des échafaudages et els principes de chargement
L'affichage obligatoire et la notice
Les différents risques : renversement, effondrement, électricité, chutes de personnes ou de matériaux, manutention

Etat de conservation des éléments

Modalités d'évaluations

Evaluation des connaissances par QCM et exercices pratiques en continu

Sanction de la formation

Certificat de Compétence au Travail en Hauteur (CCTH) Prévention des chutes de hauteur dans le BTP

Public et prérequis de la formation

Pour toutes personnes intérimaires intervenants dans les métiers du gros oeuvre concernés par l'obligation de la CARSAT.